

Publié le 24 avril 2020

Covid-19 - Les Régions Sud et Ile-de-France vous facilitent la tâche pour l'achat de masques

La Fédération recense toutes les bonnes initiatives pour l'achat de masques de protection pour les Epl. Les Régions Sud et Ile-de-France ont mis en place deux dispositifs dont les Epl peuvent bénéficier.



La Région Sud passe par une cagnotte en ligne

Les 102 entreprises publiques locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent compter sur la mobilisation de la Région Sud. En effet, la collectivité vient de lancer un dispositif souple, sécurisé et innovant de commande groupée de masques de protection, avec un délai court de réception des marchandises qui permettra d'assurer la reprise d'activités dans de bonnes conditions. **Pierre-Paul Leonelli, Président de la Fédération des Epl de la Région Sud**, invite tous les adhérents à profiter de cette belle initiative. Le dispositif prend la forme d'une cagnotte en ligne (<https://www.leetchi.com/c/regionsud>), où les Epl peuvent en toute sécurité commander des masques en fonction de leur besoin (par lot de 5 000 et au minimum 10 000), avec les avantages d'un regroupement d'acheteurs et notamment des prix maîtrisés. Le dispositif a rapidement trouvé son rythme de croisière. Il permet désormais de commander jusqu'à 5 millions de masques par semaine pour les entreprises régionales.

Jean-Luc Vallet, délégué territorial de la Fédération pour les régions Occitanie et Sud, est à votre disposition pour plus de renseignements : jl.vallet@lesepl.fr

La Région Ile-de-France met en relation acheteurs et producteurs de masques

De son côté, **la Région Ile-de-France a mis en place une plateforme de mise en relation entre les acheteurs ayant des besoins et les industriels franciliens en capacité de produire** (dès maintenant ou en réorientant leur production) des fournitures de santé critiques pour lutter contre la propagation du virus. La démarche est explicitée sur le site de la dite plateforme (<https://smartidf.services/fr/industrie-solidarite-covid19>) : « Acheteurs franciliens (acheteurs publics, TPE et PME), cette plateforme vous permet de prendre contact avec notre centrale d'achat afin d'initier une commande de produits liés au Covid-19. Indiquez nous vos besoins, la Région vous oriente vers les fournisseurs pertinents auprès de qui vous pourrez effectuer votre commande. Entreprises industrielles franciliennes, cet appel à solutions vous est destiné si vous êtes en capacité de fournir les produits suivants : masques à usage non sanitaire type FFP1 ; gel hydro alcoolique ; consommables (surchaussures, surblouses, charlottes, lunettes, respirateurs, produits de décontamination de l'espace public) ».

Très ergonomique et facile d'accès, ce site est donc accessible aux Epl pour leur achat de masques... ou autres.

Caroline Vollet, déléguée territoriale Hauts-de-France, Ile-de-France et Corse, est à votre disposition pour plus de renseignements : c.vollet@lesepl.fr